

Immigration : face au FN, la course à la fermeté

L'UMP et l'exécutif jouent des coudes sur le sujet des flux migratoires. Les marges de manœuvre sont limitées

A cinq mois des élections municipales et au terme d'une semaine de polémique autour de l'affaire Leonarda, l'immigration s'impose de plus en plus comme le sujet majeur du débat politique. La cause est connue : le score record du Front national prédit par tous les sondeurs aux prochains scrutins. Pour contenir la poussée du parti d'extrême droite, l'exécutif et l'UMP tentent chacun d'afficher leur fermeté, se retrouvant de façon inédite à jouer des coudes sur un sujet qui les opposait systématiquement jusqu'en mai 2012.

S'ils veulent enrayer l'hémorragie d'électeurs vers le FN, les deux partis de gouvernement savent qu'ils doivent donner des gages à la part de Français en attente de mesures concrètes et efficaces en matière d'immigration. Mais le contexte de crise et la montée des populismes poussent les deux formations à sortir leurs boîtes à idées de manière désordonnée et

précipitée. Au risque de donner une impression de panique.

Alors que le président de l'UMP, Jean-François Copé, a annoncé, mardi 22 octobre, vouloir redéfinir le droit du sol et déposer une proposition de loi en ce sens avant la fin de l'année, tout s'est passé, mercredi 23 octobre, comme si l'exécutif ne souhaitait pas lâcher le moindre lest à l'opposition sur le thème des flux migratoires.

Alors que rien ne l'y obligeait, Manuel Valls s'est ainsi empressé d'annoncer à la sortie du conseil des ministres qu'il serait en mesure de présenter, dès la mi-novembre, des propositions pour réformer « en profondeur » le système d'asile. Son annonce n'en était pas une. Le ministre de l'intérieur avait annoncé dès le mois de juillet le lancement d'une concertation sur le sujet dont les résultats étaient attendus pour cet automne.

Face à la menace FN et après l'offensive de l'UMP, M. Valls ne veut pas laisser ce dossier à l'opposi-

tion. Pas question de faire preuve de faiblesse après l'affaire Leonarda.

De son côté, la droite républicaine a décidé de s'attaquer au droit du sol pour séduire les électeurs tentés par le parti lepéniste et tirer profit de la polémique autour de l'expulsion de la jeune Kosovare. Mais en voulant revenir sur ce principe, qui reste l'un des fondements du pacte républicain, M. Copé fait un calcul à court terme. En s'invitant sur le terrain du FN, le héraut de la « droite décomplexée » prend le risque de légitimer les thèmes du parti frontiste dont la suppression du droit du sol est l'un des marqueurs.

Dans cette séquence, Marine Le Pen boit du petit-lait. Son refrain est connu : la dirigeante d'extrême droite fait valoir son antériorité sur le sujet du droit du sol, en rappelant que sa formation propose de le supprimer depuis plus de vingt-cinq ans. Et tente une nouvelle fois de se poser au centre du

débat, en accusant ses adversaires de se positionner par rapport à ses propositions.

De leur côté, le PS et l'UMP peinent à trouver des pistes de réforme dans le domaine de l'immigration. Cruel paradoxe pour ces deux partis : l'importance de ce thème dans l'opinion est inversement proportionnelle à leurs marges de manœuvre. Depuis l'arrêt officiel de l'immigration de travail en 1976 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, les lois successives n'ont cessé de durcir les conditions d'accès au territoire français. Au point de rendre les possibilités de nouvelles restrictions extrêmement limitées.

L'asile en est l'un des exemples les plus parlants. L'UMP et l'exécutif ont aujourd'hui exactement la même ambition sur le sujet : réduire les délais d'examen des dossiers à six mois. Une idée déjà avancée par Nicolas Sarkozy en 2003. Et une idée qui a ses limites. La plupart des acteurs de terrain reconnais-

sent en effet que ces délais – en moyenne dix-huit mois – permettent à des migrants économiques de détourner le système pour se maintenir sur le territoire suffisamment longtemps et devenir inexpulsables. Pour autant, tous savent que même avec d'importants efforts financiers et organisation-

Alors que rien ne l'y obligeait, M. Valls s'est empressé d'annoncer des propositions pour réformer le système d'asile

nels, il sera dur de passer sous la barre d'une année de procédure.

La suppression du droit du sol pour les étrangers en situation irrégulière prônée par l'UMP ne peut, de son côté, que buter sur des difficultés juridiques (*Le Monde* du 23 octobre). Même si était retenu a minima l'idée de réintroduire le principe d'une manifestation de volonté pour les jeunes désirant devenir français, il ne s'agirait en fait que d'un retour à une mesure de 1993. Celle-ci avait été abandonnée en 1998 du fait de son coût et de son inefficacité.

Un éventuel durcissement du regroupement familial, comme le souhaiterait l'UMP, à l'instar du FN, est lui totalement contraint par le droit international qui protège le droit à vivre en famille. Au mieux, les partisans d'une telle approche pourraient-ils rehausser

et de taille de logement imposés aux étrangers qui veulent faire venir leurs proches en France.

De même, la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME) pour les sans-papiers, défendue à l'UMP et au FN afin de la ramener à un simple droit de se faire soigner en cas d'urgence – comme cela se pratique dans beaucoup de pays européens –, ne peut relever que du symbole. Toutes les études macro-économiques sur le lien entre Etat-providence et immigration ont montré que la corrélation était infiniment plus complexe.

Les responsables politiques de gauche et de droite sont aujourd'hui en réalité confrontés à une difficulté qui relève moins des questions de flux et d'immigration stricto sensu que d'intégration. Tous le savent. Les immigrés ont un taux de pauvreté plus de deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population (28,5 % contre 14,1 %). Mais l'intégration est une notion vaste, pas simple à porter médiatiquement.

Même les cinq groupes de travail, qui planchent sur le sujet depuis le mois de juillet sous la tutelle de Jean-Marc Ayrault et devraient rendre leurs premières conclusions la semaine du 4 novembre, en sont encore au stade de la bataille de concepts. L'intégration des immigrés dépend surtout étroitement d'une courbe dont l'UMP comme l'exécutif savent que son redressement n'est pas prévu pour demain : la croissance. ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

PUBLICITÉ

**POUR UNE ÉVOLUTION DU RÉGIME JURIDIQUE
DE L'ANIMAL DANS LE CODE CIVIL**

RECONNAISSANT SA NATURE D'ÊTRE SENSIBLE